RCS : VANNES
Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00423
Numéro SIREN : 793 678 004
Nom ou dénomination : HOLDING NAMARO

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2024 sous le numéro de dépôt 1609

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le - 1 MARS 2024
D2024/1609

HOLDING NAMARO
Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros
Siège social : 5, Rue Charles Géniaux, Lotissement la Croix - 56190 MUZILLAC
793 678 004 RCS VANNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 59 345 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice59 345 euros

A la réserve légale2 967 euros

A titre de dividendes aux associés35 000 euros
Soit 14 euros par part

Le solde 21 378 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 471 246 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 35 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L'assemblée Générale rappelle en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à

YF/

l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

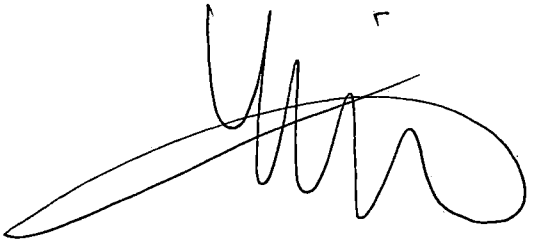
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Eligibles à l'abattement de 40 %	Non éligibles à l'abattement de 40 %
30/06/2022	35.000,00 €	35.000,00 €	-
30/06/2021	25.000,00 €	25.000,00 €	-
30/06/2020	15.000,00 €	15.000,00 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING NAMARO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 5 RUE CHARLES GENIAUX 56190 MUZILLAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 79367800400011 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30062023 Net 3	N-1 30062022 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	50 000	AO	50 000	50 000	
	Constructions	AP	550 087	AQ	216 823	333 264	358 869
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 332	AU	1 228	103	455
	Immobilisations en cours	AV	14 788	AW		14 788	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	437 111	CV		437 111	332 111
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	1 053 317	BK	218 051	835 266	741 436
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	43 646	BY		43 646	21 210
	Autres créances (3)	BZ	313 494	CA		313 494	255 543
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	14 168	CE		14 168	14 168
	Disponibilités	CF	30 880	CG		30 880	189 385
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 239	CI		10 239	1 526
	TOTAL (III)	CJ	412 428	CK		412 428	481 832
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 465 745	1A	218 051	1 247 694	1 223 268

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes

Le 1 MARS 2024

D2024/1609

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING NAMARO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 804	5 639
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	449 868	462 736
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 345	23 297
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	766 017	741 672
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	200 626	261 153
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	177 216	121 612
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 486	5 478
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 183	37 710
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	49 166	55 643
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	481 677	481 595
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 247 694	1 223 268

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	481 677	283 897
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING NAMARO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	207 320	FH		FI	207 320	166 118
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	207 320	FK		FL	207 320	166 118
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 197	5 860
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	214 525	171 984
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 875	7 710
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 054	8 217
	Salaires et traitements*					FY	118 925	87 874
	Charges sociales (10)					FZ	38 852	41 133
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	25 957	26 881
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	205 664	171 816
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 861	168
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	50 000	30 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 064	3 382
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	60 064	33 382
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 298	8 754
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 298	8 754
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	53 766	24 629
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	62 627	24 796

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING NAMARO — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	3 282	1 499
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	274 589	205 366
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	215 245	182 069
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	59 345	23 297

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 197	5 860	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	25 229	28 634	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	25 229	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		dont cotisations Madelin A7		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le - 1 MARS 2024 D2024/1609

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 247 694.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 207 320.00 Euros et dégageant un bénéfice de 59 344.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rglt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	50 000		
Constructions sur sol propre	550 087		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 332		
Immobilisations corporelles en cours			14 788
TOTAL	601 418		14 788
Autres participations	332 111		105 000
TOTAL	332 111		105 000
TOTAL GENERAL	933 530		119 788

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			50 000	50 000
Constructions sur sol propre			550 087	550 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 332	1 332
Immobilisations corporelles en cours			14 788	14 788
TOTAL			616 206	616 206
Autres participations			437 111	437 111
TOTAL			437 111	437 111
TOTAL GENERAL			1 053 317	1 053 317

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	191 217	25 605		216 823
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	876	352		1 228
TOTAL	192 094	25 957		218 051
TOTAL GENERAL	192 094	25 957		218 051

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	25 605				
Matériel de bureau informatique mobilier	352				
TOTAL	25 957				
TOTAL GENERAL	25 957				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	43 646	43 646	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57	
Impôts sur les bénéfices	7 599	7 599	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 998	10 998	
Groupe et associés	294 840	294 840	
Charges constatées d'avance	10 239	10 239	
TOTAL	367 380	367 380	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 062	18 062		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	182 564	182 564		
Emprunts et dettes financières divers	3 100	3 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 486	9 486		
Personnel et comptes rattachés	14 942	14 942		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 381	13 381		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 663	13 663		
Autres impôts taxes et assimilés	3 196	3 196		
Groupe et associés	174 116	174 116		
Autres dettes	49 166	49 166		
TOTAL	481 677	481 677		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 451			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	174 116			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	2 500			2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	31 046
Total	31 046

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 927
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 287
Dettes fiscales et sociales	28 640
Autres dettes	49 166
Total	83 021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85 460
Total	85 460

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIC OUEST 175 000 €
Montant initial de cette garantie : 175 000
Montant restant dû en capital : 37 947
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/09/2025
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE SUR IMMEUBLE
: 10 RUE ST DENIS 56890 ST AVE

Emprunt du : BPA 175 000 €
Montant initial de cette garantie : 175 000
Montant restant dû en capital : 47 513
Date de fin d'échéance de la garantie : 18/09/2025
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE SUR IMMEUBLE
: 10 RUE ST DENIS 56890 ST AVE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE OSEO	43 950
Total	43 950